



Vitry-sur-Seine, le 03-03-2023



<https://www.syndgencgt-txvitry94.fr/>

8 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES.

En ce 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, **la mobilisation contre la réforme des retraites 2023** pénalise les femmes et le combat pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

EXIGEONS LE RETRAIT DU PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES QUI PÉNALISE PARTICULIÈREMENT LES FEMMES !

L'égalité professionnelle est une exigence de justice sociale et un vecteur de financement de notre système de protection sociale. Plutôt qu'une réforme des retraites punitive, cette exigence demande de s'attaquer réellement aux inégalités entre les

femmes et les hommes. Les femmes partent en retraite avec en moyenne une pension inférieure de 40,5 % à celle des hommes. **Il est temps de réagir !**

Les salaires des femmes sont toujours inférieurs de 25% en moyenne à ceux des hommes en 2023.

INÉGALITÉS SALARIALES = INÉGALITÉS DE RETRAITE

Les salaires des femmes sont toujours inférieurs de 25% en moyenne à ceux des hommes en 2023. Il est inacceptable qu'à niveau de qualification égal, les métiers majoritairement occupés par des femmes soient systématiquement moins bien payés que les métiers dits masculins. La réalité est la suivante : Plus de la moitié des femmes partent avec une pension de retraite inférieure à 1 000 €. Les femmes perçoivent des pensions de droit direct inférieures de 40% à celles des hommes, elles sont deux fois plus nombreuses à travailler jusqu'à 67 ans et 40% d'entre elles partent en retraite avec une pension incomplète. Reporter l'âge de départ à la retraite à 64 ans, tout comme accélérer l'allongement de la durée de cotisation ne fera qu'aggraver la situation économique des femmes. **En revanche, atteindre l'égalité salariale et favoriser le taux d'emploi des femmes sont des solutions pour renforcer l'équilibre financier du système par répartition.**

LE MINIMUM DE PENSION À 1200€ EXCLURA UNE MAJORITÉ DE FEMMES

La revalorisation du minimum de pension à 1200 € concerne seulement les salarié·e·s ayant effectué une carrière complète et à temps plein. Ce sont deux conditions excluant pour les femmes qui sont pourtant déjà près de 40 % à toucher moins de 900 € net de pension. Elles seront donc très peu à bénéficier de la revalorisation du minimum de pension, et ce d'autant plus que la réforme prévoit une augmentation du nombre d'annuités nécessaires pour avoir une carrière complète.

PÉNIBILITÉ : LES FEMMES OUBLIÉES !

Si la réforme était adoptée, les départs anticipés pour pénibilité

seraient reportés de deux ans ! Et encore une fois, les femmes seraient perdantes, car les métiers féminisés sont souvent occultés. Aujourd'hui, seul·e·s quelques milliers de salarié·e·s partent de façon anticipée, essentiellement des hommes car la pénibilité des métiers féminisés est invisibilisée.

Pour la CGT la pénibilité n'est pas seulement l'affaire de quelques métiers spécifiques, c'est un problème auxquels des travailleuses·eurs sont très nombreuses·eux à faire face. C'est un angle mort du projet gouvernemental. Voilà pourquoi la CGT revendique une prise en compte de la pénibilité qui parte de la réalité du travail et des conditions dans lequel il est exercé, afin de faire reculer très fortement les expositions à la pénibilité et les dégâts sur la santé qu'elle provoque.

C'est une régression pour les femmes ! Aujourd'hui, 20% des femmes sont obligées de travailler jusqu'à 67 ans faute d'une carrière complète. Et le nombre de femmes qui vont devoir attendre 67 ans va encore augmenter puisque le nombre d'années de cotisations demandées augmente aussi plus rapidement que prévu.



En ce 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la CGT appelle les travailleuses et les travailleurs à dénoncer partout l'injustice sociale majeure de cette réforme des retraites pour les femmes.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

8 MARS 2023, JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES—SYNDGEN CGT TX ED 03-03-2023

LE 8 MARS, KEZAKO ? NON ! CE N'EST PAS « LA JOURNÉE DE LA FEMME », FAITES CORRIGER, CE SERA DÉJÀ UN BON DÉBUT. FAIRE PRENDRE CONSCIENCE AUX HOMMES (MAIS ÉGALEMENT À CERTAINES FEMMES) QUE LA FORMULATION N'EST PAS BONNE, C'EST ESSENTIEL POUR CHANGER LES FAÇONS DE PENSER.

LE 8 MARS, C'EST LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES.



LE 8 MARS, QUELLE ORIGINE ?

Les origines du 8 mars seraient attribuées à Clara Zetkin, née en 1857 en Allemagne. Alors qu'elle se destine à l'enseignement, c'est lors de ses études à Leipzig, qu'elle fréquente les mouvements féministes et qu'elle décide finalement de s'engager dans la politique et le parti socialiste. Là, elle lutte au sein de son parti pour intégrer la revendication de l'égalité économique, politique et juridique des femmes, et s'impose petit à petit comme une dirigeante politique d'envergure internationale et théoricienne des questions d'égalité.

En 1892, elle devient la rédactrice en cheffe, du premier journal politique féminin *Die Gleichheit* (l'égalité) dans lequel elle dénonce entre autre les conditions de vie difficiles des femmes ouvrières et lie la question du changement de la société dans son entièreté. En août 1907, elle fonde à Stuttgart l'*internationale socialiste des femmes*, et en devient présidente. C'est à ce titre qu'elle lance la première conférence internationale des femmes socialistes à Copenhague en 1910*, la seconde conférence sera l'occasion de réunir plus d'une centaine de femmes venues de 17 pays, l'idée « d'un grand rassemblement annuel des femmes », s'inscrivant dans une perspective révolutionnaire, afin obtenir le droit de vote. *Ce qu'elles obtiendront en novembre 1918 en Allemagne.* Clara Zetkin deviendra ensuite députée et sera réélue jusqu'en 1933. A l'arrivée des Nazis au pouvoir, elle sera contrainte de fuir l'Allemagne et ira en Russie, à Moscou, où elle décèdera le 20 juin 1933.



* Clara Zetkin propose cette résolution : « Les femmes socialistes de toutes nationalités organiseront, dans leurs pays respectifs, une journée des femmes spéciale dont le but premier sera de promouvoir le droit de vote des femmes (...) »

1910. Copenhague. 2^{ème} conférence internationale des femmes socialistes, l'idée **d'une journée internationale des femmes** est lancée.

1911. Un millions de femmes manifestent en Europe ! La journée internationale des femmes est marquée pour la première fois par des manifestations impressionnantes dans un très grand nombre de pays d'Europe et aux États-Unis. Outre le droit de vote et d'occuper des fonctions publiques, les femmes exigent le droit de travailler et l'élimination de la discrimination au travail.

UN BREF APERÇU CHRONOLOGIQUE, QUELQUES DATES ESSENTIELLES

N'OUBLIEZ JAMAIS QU'IL SUFFIRA D'UNE CRISE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE OU RELIGIEUSE POUR QUE LES DROITS DES FEMMES SOIENT REMIS EN QUESTION. CES DROITS NE SONT JAMAIS ACQUIS. VOUS DEVEZ RESTER VIGILANTES VOTRE VIE DURANT.
SIMONE DE BEAUVOIR

1913. Les femmes russes organisent des rassemblements clandestins. **La journée nationale des femmes** trouve un nouveau départ à partir de la Russie. Les femmes célèbrent la journée internationale des ouvrières.

1914. A l'occasion du **Frauen Tag**, les allemandes revendiquent le droit de voter ! Elles l'obtiendront en 1917. En France, Louise Saumoneau et son Groupe des femmes socialistes, organisent une grande manifestation qui sera la première « journée des femmes » 6000 femmes revendiquent le droit de vote et l'égalité politique.

1915. En Europe, les femmes se réunissent pour défendre leurs droits et s'opposer à la guerre. En France, suite aux offensives françaises qui coute la vie à 350 000 soldats, les femmes sont contraintes de remplacer les hommes dans le fonctionnement de l'économie et sont surexploitées. En Russie, la russe Alexandra Kollontaï organise une grande manifestation contre la guerre. L'appel aux femmes socialistes de Clara Zetkin est diffusé en France en janvier grâce à Louise Saumoneau. En juillet, **la CGT crée un Comité Intersyndical d'Action contre l'exploitation des femmes.**

1946. Préambule de la constitution de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes.

1970-1971. Le 8 mars devient plus féministe. Le 20 novembre, première manifestation menée par le MLF. En secouant le joug de la domination masculine, les féministes des années 70 remettent les pendules à l'heure, et provoquent un séisme dans les relations Femmes-Hommes.

1972. Cette année, la loi du 22 décembre inscrit dans le code du travail le principe de l'égalité rémunération des Femmes et des Hommes. Force est de constater qu'aujourd'hui, 50 ans après le vote de cette loi, persiste encore l'inégalité salariale entre les Femmes et les Hommes. Cette même année, le 8 mars est l'aboutissement de plusieurs années de luttes féminines pour la liberté de disposer de son corps, le décret du 8 mars 1972, règlemente la fabrication et la prescription des contraceptifs. Avec la commercialisation de la pilule, les femmes détiennent enfin le droit de choisir. Cependant, on est toujours à l'abris de rien, puisque le décret a été remis en cause en 1995 par un amendement, qui heureusement a été rejeté à l'unanimité.

15H40

C'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard.

Les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes.



UN BREF APERÇU CHRONOLOGIQUE, QUELQUES DATES ESSENTIELLES

1977. Les Nations Unies, officialisent le 8 mars comme la journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation dédiées à la **lutte pour les droits des Femmes**, l'égalité et la justice. Hormis la symbolique journée de grève et de manifestations, plusieurs événements et initiatives sont mis en place notamment pour réfléchir, échanger, se mobiliser pour l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est aussi l'occasion de faire le point sur ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire sur la question de la place des femmes dans la société; de mettre en avant les initiatives qui placent les femmes au cœur de la création ainsi que leur participation à la vie sociale, politique et économique.

1981-1986. Création du ministère des droits des femmes. Yvette Roudy, pendant 5 ans, s'attache à réduire les inégalités entre les Femmes et les Hommes.

1982. A l'initiative de la ministre Yvette Roudy, tout fraîchement nommée ministre des droits des femmes, le 8 mars obtient un statut officiel, quoiqu'aucune loi ni décret ne le mentionne. C'est donc une célébration pour les droits des femmes et une valorisation de l'importance du rôle des femmes dans la société française.



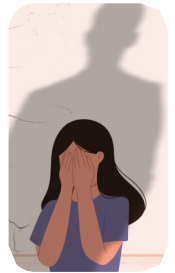
S'ENGAGER À PORTER LE RUBAN BLANC, C'EST S'EXPRIMER :
« JE SUIS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES PAR LES HOMMES »

LE RUBAN BLANC EST DEVENU UN SYMBOLE INTERNATIONAL PORTÉ PAR LES HOMMES ET LES FEMMES QUI DÉSIRENT SIGNIFIER LEUR DÉSAPPROBATION DE LA VIOLENCE FAITES AUX FEMMES, PAR LES HOMMES !

DES CHIFFRES INQUIÉTANTS :

- 80% des femmes disent être victimes de sexisme au travail.
- 30% de harcèlement sexuel au travail.
- 10 viols ou tentatives de viol ont lieu chaque jour en France sur un lieu de travail. 70% des victimes disent ne pas en avoir parlé à leurs hiérarchies. Lorsqu'elles l'ont fait, 40% d'entre elles estiment que ça leur a été défavorable. Elles ont été mutées, placardisées ou licenciées.

En moyenne, 230 000 femmes sont victimes de violences au sein du couple par an. La première conséquence est très souvent la perte d'emploi de la victime, ce qui ajoute à la violence physique la précarité et donc la dépendance économique vis-à-vis de l'agresseur.



Encore aujourd'hui, les violences sexistes et sexuelles ne sont pas un sujet de dialogue social dans beaucoup d'entreprises ou de collectivités, rares sont celles qui ont pris des mesures de prévention.

ÉGALITÉ
FEMME=HOMME
AU
TRAVAIL !

REVENDICTIONS DE LA CGT POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES AU TRAVAIL

- La mise en œuvre de sanctions pour les entreprises et collectivités qui ne respectent pas l'obligation de prévention;
- La mise en place de sensibilisations obligatoires de tou-te-s les salarié-e-s;
- La mise en place d'une formation de tou-te-s les professionnel-le-s en contact avec les victimes,
- Le doublement de subventions aux associations et du nombre d'hébergements d'urgence;
- La protection des victimes contre le licenciement, l'exclusion et les sanctions, la prise en charge de l'ensemble des frais de justice par l'employeur et la reconnaissance automatique de la situation de la victime en AT/MP (Accident du Travail / Maladie Professionnelle) ainsi que la création d'un statut de la victime dans les procédures disciplinaires;
- La ratification en France de la convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), pour protéger toutes les femmes du monde du travail contre les harcèlements et violences sexistes et sexuelles.

« POURQUOI LE VIOLET ? »

LE VIOLET SYMBOLISE LA DIGNITÉ DES FEMMES QUI LUTTENT POUR LEURS DROITS ET LEUR LIBERTÉ.
LE VIOLET, C'EST LA COULEUR DU MOUVEMENT LUTTANT POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET HOMMES.

8 MARS ET LE MONDE...

Comment ne pas évoquer la journée du 8 mars, journée de lutte pour le droit des femmes, sans avoir une pensée, entre-autre, pour les femmes Afghanes qui se retrouvent privées de leurs droits et de leur dignité, par des talibans rétrogrades. Comment ne pas penser aux femmes Ukrainiennes, qui combattent chaque jour un envahisseur qui les éloigne de ceux qu'elles aiment, lorsqu'elles ne sont pas contraintes de quitter leur propre pays. Comment ne pas avoir une pensée pour Masha Amini, jeune iranienne de 22 ans, arrêtée et tuée par la police des mœurs, pour une mèche dépassant de son foulard. Masha Amini est devenue sans le vouloir le symbole d'une jeunesse iranienne qui n'accepte plus d'être soumise à la politique répressive du régime. Un régime qui en 1979, déjà, recevait un 8 mars la colère des femmes iraniennes, manifestant contre le voile obligatoire et pour l'égalité... Aujourd'hui, malgré ce qu'ils endurent, viols, tortures,... Elles et Ils sont en lutte ! Ces femmes et ces hommes, contestent le régime, et même s'ils savent qu'ils peuvent mourir, revendiquent le droit à la liberté et à la dignité.

Aujourd'hui, le slogan d'origine Kurde : « Femmes, Vie, Liberté » porté par la jeunesse Iranienne continue d'être scandé dans les rues, et sera, espérons-le, l'hymne d'une nouvelle reconquête de l'Iran et du respect des droits individuels.





VOUS CONNAISSEZ LES « ROSIES » CES MILITANTES EN BLEU DE TRAVAIL ET GANTS JAUNES QUI ANIMENT ET REVENDIQUENT A TRAVERS LEURS CHORÉGRAPHIES DANS LES MANIFS ET CHANTENT : « A CAUSE DE MACRON » ET CETTE ANNÉE : « NOUS ON VEUT VIVRE ! » ? ELLES SE REVENDIQUENT DE ROSIE LA RIVETUEUSE. MAIS QUI EST-ELLE ?



A L'ORIGINE, ROSIE LA RIVETUEUSE, C'EST UNE AFFICHE DE PROPAGANDE AU ÉTATS-UNIS POUR ENCOURAGER LES FEMMES À TRAVAILLER À L'USINE AFIN DE REMPLACER LES HOMMES PARTIS EN GUERRE. ELLE EST DEVENUE UNE ICÔNE FÉMINISTE ALLIANT DÉTERMINATION, FORCE ET FÉMINITÉ, LE SYMBOLE DES FEMMES INVISIBLES. SON SLOGAN : « WE CAN DO IT ! » RÉSONNE COMME UN APPEL AUX FEMMES À LUTTER CONTRE TOUTES FORMES DE DISCRIMINATIONS.

AUJOURD'HUI LA TENUE DE TRAVAIL N'EST PAS LA MÊME, MAIS L'ESPRIT DE LUTTE ET DE REVENDICATION EST TOUJOURS LÀ !

LUTTER POUR CONQUÉRIR ENCORE PLUS DE DIGNITÉ, DE LIBERTÉ, D'ÉGALITÉ ET DE SOLIDARITÉ !

LUTTER EST UNE PREMIÈRE VICTOIRE SUR LE CHEMIN DE L'ÉMANCIPATION ET DE LA LIBÉRATION DES DOMINATIONS DE CLASSE OU DE SEXE, LUTTER POUR S'AFFRANCHIR DES CONDITIONNEMENTS SOCIAUX ET DES STÉRÉOTYPES, LUTTER POUR GAGNER !

FEMME + HOMME = ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

L'égalité professionnelle est reconnue comme un principe constitutionnel depuis 1946. Cependant la situation des femmes au travail au 21ème siècle est toujours inéquitable, malgré l'évolution des textes législatifs sur les droits des femmes. La liste des inégalités est longue : salaires inférieurs à ceux des hommes à qualifications égales, non-mixité des métiers et des filières, contrats précaires, temps partiel subis, horaires décalés, retraites plus faibles,...

Un salaire égal pour un travail de valeur égale ! L'égalité femmes-hommes est un enjeu majeur de société en termes d'égalité professionnelle ! En 2023, dans la société, le poids des stéréotypes continue de façonner le rôle des filles et des garçons, des femmes et des hommes, entravant, pour les unes comme pour les autres, des choix libres de métiers et de parcours professionnels.

Plus de la moitié des femmes qui travaillent est concentrée dans seulement six secteurs d'activité : la santé, le soin aux autres, l'éducation, le nettoyage, ... Cette dévalorisation est liée aux stéréotypes sexistes : soigner, aider, accompagner, ... seraient des choses naturelles ; assister, servir, éduquer, ... sont considérés comme des qualités dites « innées » pour les femmes. Pourtant, il s'agit évidemment de l'exercice d'une qualification acquise : on ne naît pas organisée, on l'apprend, notamment dans le cadre professionnel !

Aussi, dans la Fonction Publique Territoriale, les femmes sont majoritaires dans les filière sociale (95.5%), médico-sociale (94.8%), administrative (82.6%), médicoteknique (80.2%) et animation (75%) : **des emplois à prédominance féminine tous sous-valorisés, y compris à qualification et diplôme égaux !**

IL NE PEUT Y AVOIR DE PROGRÈS SOCIAL POUR TOUTES ET TOUS SANS ÉGALITÉ

L'égalité FEMME-HOMME, est une forte aspiration de la CGT dans notre objectif commun de transformation sociale. Ce combat quotidien d'égalité, qui ne peut être considéré annexe, peut-être victorieux pour la CGT, dès aujourd'hui. Il le faut !



TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 8 MARS 2023
EXIGEONS ENSEMBLE,
L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMME-HOMME !
ON A TOUTES ET TOUS À Y GAGNER !

VOUS NE VOULEZ PAS EN RESTER LÀ ? ENSEMBLE DANS LE SYNDICAT NOUS SERONS PLUS FORT !



BULLETIN DE CONTACT ET / OU DE SYNDICALISATION
À retourner au local Cgt des Tx de Vitry sur Seine

NOM : _____
PRÉNOM : _____ TÉLÉPHONE : _____
SERVICE : _____ CATÉGORIE : _____

SYNDICAT GENERAL CGT

2 Av. Youri Gagarine 94400 Vitry sur Seine 01 46 82 83 56 territoriauxcgtvitry@hotmail.com

